

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 13 février 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
52	37

Objet de la délibération
FINANCES Compte Administratif 2019
Référence
10_20200213_7.1.2

Date de la convocation
07/02/2020

Date d'affichage
19/02/2020

L'année deux mille vingt, le treize février à 09 heures 30, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'Amiens, sous la présidence de M. Michel VILLAIN, Vice-Président chargé des Finances, Services et Ingénierie mutualisés.

Etaient présents : Mme BRIAULT, CANDELA, CLAISSE, DEBART, Mme FOURE, RENAUX, DE WITASSE THEZY, PETIT, Mme HAMADI, HERNANDEZ, JARDE, MERCUZOT, Mme PINON, SAVREUX, DEFLESSELLE, DURIEUX, MAGNIER, SOMON, BLEYAERT, LEFEUVRE, STOTER, FRANCOIS, LEPERS, VILLAIN, BEAUVARLET, Mme LEMAIRE, LETESSE, CAPELLE, SURHOMME, Mme MAILLART, Mme WU, Mme THIEBAUT, DESSEAUX.

Excusés ayant donné procuration :

Mme FINET à M. RENAUX
M. SIMON à Mme FOURÉ
M. WATELAIN à Mme LEMAIRE
Mme CARPENTIER à Mme THIEBAUT

Excusés, absents : Mme BOHAIN, FRADCOURT, LORIC, Mme RODINGER, Mme DE WAZIERS, DEFOSSÉS, LOGNON, BABAUT, GERARD, GREVIN, LENGLET, RIFFLART, DELNEF, DESTOMBES

Ont été nommé(e)s secrétaires de séance :

Pierre SAVREUX et Joseph BLEAYERT

- Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Michel VILLAIN, vice-président chargé des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 après s'être fait présenter le budget primitif et les délibérations modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés	-	1 372.91	-	694 585.39	-	695 958.30
Opérations de l'exercice	26 363.52	218	1 840 959.97	1 970 812.77	1 867 323.49	1 971 030.77
TOTAUX	26 363.52	1 590.91	1 840 959.97	2 665 398.16	1 867 323.49	2 666 989.07
Résultat de clôture	24 772.61	-	-	824 438.19	-	799 665.58
Restes à réaliser	308.40	-	-	-	308.40	-
TOTAUX CUMULES	26 671.92	1 590.91	1 840 959.97	1 016 521.78	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	25 080.61	-	-	824 438,19	-	799 357.18

Monsieur Alain GEST, Président du Pôle métropolitain du Grand Amiénois se retire de la séance au moment du vote.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Vice-Président chargé des Finances,
Services et Ingénierie mutualisés,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- 2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 13 février 2020
Et ont signé les membres présents;
Pour extrait conforme,

Le Vice-Président chargé des Finances, Services et Ingénierie mutualisés,

M. VILLAIN